



Accueillir un(e) jeune au pair en France

A partir de 18 ans



Notre agence

L'agence Oliver Twist a été créée en 1992. Elle est adhérente au contrat qualité de l'Office et membre de l'UFAAP et de IAPA ce qui vous assure de la qualité de nos services.

Nous avons une expérience de plus de 20 ans dans l'organisation d'accueil de jeunes étrangers en France. Nous avons acquis une solide réputation grâce à notre sélection rigoureuse des familles et des jeunes filles (jeunes hommes) au pair, en tenant compte des besoins des deux parties.

Le programme "au pair" est un échange culturel où vous partagerez la vie d'un étudiant et lui permettrez de découvrir la culture française. **Nous plaçons des jeunes au pair** dans le grand Sud-Ouest (Bordeaux, Nantes, Angers, Toulouse, ...).



Programme Au pair

L'accueil d'un(e) jeune au pair étranger(e) est pour beaucoup de familles la solution idéale pour faire garder les enfants.

La flexibilité de ce mode de garde, combinée à l'échange culturel, est souvent l'occasion d'un enrichissement personnel pour toute la famille.

Le séjour au pair est **un échange culturel et linguistique**, dont l'objectif est l'apprentissage du français et la découverte de la culture et du pays et la découverte d'une culture. Le (la) jeune au Pair doit donc être accueilli(e) comme un membre de la famille qui va vous aider et non comme un(e) employé(e).

Les durées sont variables, l'accueil peut être effectué de 6 à 12 mois durant l'année ou de 1 à 3 mois durant l'été.

JOURNÉE TYPE D'UN JEUNE AU PAIR

S'occuper des enfants de la famille

Participer aux activités de la famille

Suivre des cours de français pendant la journée





Quels sont les engagements ?

POUR LA FAMILLE D'ACCUEIL

Hébergement :

Le jeune au pair bénéficiera, d'une chambre personnelle et confortable et de toutes les commodités de votre maison. Il / Elle partagera vos repas et certains de vos loisirs. Il / Elle sera considéré(e) comme un membre de la famille. Son but étant de parfaire ses connaissances linguistiques et culturelles en français, il vous sera demandé de le/ la faire participer aux conversations familiales et de lui permettre de suivre des cours de français langue étrangère deux à trois jours par semaine.

Argent de poche

L'argent de poche que vous lui donnerez est fixé par la législation en vigueur : 80 € par semaine pour **25 heures maximum de travail hebdomadaire**.

La famille prend aussi en charge tous les transports pour les cours de langues (si il / elle souhaite en prendre) ainsi que tous les trajets avec les enfants.



Congés

Vous devez obligatoirement accorder au minimum une journée et demie de congés consécutifs par semaine. Le choix du jour est laissé à votre convenance, mais il est souhaitable que le jeune au pair ait au moins un dimanche par mois.

Notez qu'une personne au pair a droit à une semaine de congés payés pour 6 mois travaillés.

Travail demandé au futur jeune au pair

Un jeune au pair est là pour le bien être de vos enfants. Il ne doit en aucun cas remplacer une aide-ménagère.

Notez qu'une personne au pair ne peut garder seul(e) toute la journée un enfant de moins de trois ans.

NOTRE AGENCE

Un accompagnement et une écoute personnalisée tout au long du séjour : un numéro d'astreinte vous sera communiqué sur lequel vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7.



Le coût

Frais d'agence : *accueil de 1 à 3 mois : 300 € - accueil de 4 à 12 mois : 600 €*

Pour l'accueil d'une personne au pair, outre le gîte et le couvert, un budget d'environ 600 euros par mois est à envisager :

⇒ L'argent de poche (80 euros par semaine)

Les charges URSSAF (environ 200€ par mois) *Il n'y a pas de déduction fiscale pour l'accueil d'une personne au pair*

⇒ L'assurance (entre 25€ et 40€ par mois).

⇒ L'assurance du véhicule est à ajouter si vous souhaitez que la personne conduise.





Processus d'accueil

Dès la réception de votre dossier, nous recherchons le (la) jeune au pair qui correspond le mieux aux attentes que vous aurez exprimées lors de votre inscription.

Tous(tes) les candidat(e)s sont sélectionné(e)s par nos correspondants à l'étranger qui vérifient consciencieusement toutes les références avant de nous proposer une candidature.

La réputation des agences d'Oliver Twist repose sur le sérieux, la réputation et le professionnalisme de nos correspondants à l'étranger avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années et qui sont, comme nous, membres de I.A.P.A. (International Au Pair Association). **Oliver Twist est également labellisé au titre du contrat qualité de l'Office National des séjours linguistiques et éducatifs.**



Les dossiers de candidature que nous proposons à nos familles d'accueil comprennent :

- Une lettre de motivation
- Un certificat médical
- Un album photo et parfois une vidéo de présentation du (de la) jeune au pair.

Les références de garde d'enfants et les références de moralité sont contrôlées par nos correspondants à l'étranger.



Formalités et constitution de votre dossier

Pour vous inscrire, nous demandons :

- ⇒ Le formulaire d'inscription Famille d'accueil
- ⇒ Une lettre de présentation de votre famille
- ⇒ Une photo de votre famille
- ⇒ Nos conditions générales et d'adhésion signées
- ⇒ Les règlements en fonction de la durée souhaitée.

L'équipe d'Oliver Twist vous souhaite un agréable échange !



1 rue Nicolas Brémontier | 33830 Belin-Béliet | France
☎ 05 57 26 93 26 | 05 64 37 12 28 | 02 46 85 02 20
contact@oliver-twist.fr | www.oliver-twist.fr

